# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par F. WE SSE & Co. ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES; ... Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 15 DECEMBRE.

**Abonnés à la semaine.**

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" au prix de 25 CENTS pour les six numéros, payables aux porteurs.

**Ventes à l'encan de ce jour**

Par J. A. Morphy, 49 rue des Magasins—Tabac à ... Par E. Seger & Co, 28 rue de la Vieille Levée—... vêtements, chemises, chapeaux, chaussures. Par M. Barnett Jr, coin Chartres et St-Louis—... de fantaisie, jouets pour cadeaux du nouvel an. Par R B Sykes, 45 rue des Magasins—Tabac en ... pour cigares. Par B Turpin, 56 rue Vieille Levée.—Genièvre, ... rhum, vins, liqueurs, amandes, etc. Par J E Morphy, à 11 heures et demie, sur la levée, au pied de la rue Girod—Farine.

## LE PROGRAMME DE 1860.

Le choix des candidats pour la présidence et la vice-présidence des Etats-Unis qui doit avoir lieu prochainement, offrira, grâce aux événements dont la Virginie a été récemment le théâtre et à l'extrême délicatesse des rapports entre le Nord et le Sud, un intérêt extraordinaire. C'est à Charleston que se réunira la Convention nationale chargée de désigner les candidats, et nous nous en félicitons pour les Etats libres comme pour les Etats à esclaves. Ceux ci seront en effet portés à se montrer très exigeants, mais il est probable que les devoirs de l'hospitalité imposeront un frein salutaire à ce qu'il pourrait y avoir d'excessif dans leurs prétentions.

L'attentat de John Brown a excité parmi nous une telle indignation, que le Sud renoncera toute espèce de transactions et demandera des garanties qui ne sauraient être refusées sans danger. Nos délégués se rendront tout de suite à Charleston une telle attitude, que leurs collègues des Etats libres comprendront sans doute la nécessité de faire droit à leurs justes réclamations. S'ils s'y refusent ou s'ils cherchent seulement à éluder les conséquences du dilemme qui leur sera posé, nous ne serions pas étonnés de voir nos représentants se retirer de la Convention, se réunir à part et proclamer, au nom du Sud, et en dehors de la participation du Nord, des candidats qu'ils recommanderont aux suffrages de tous les vrais amis de la Constitution et de l'Union.

Ils n'auront pas d'ailleurs d'autre alternative, dans le cas où les délégués du Nord se refuseraient absolument d'adhérer à un programme conservateur et national. Il faut enfin que l'on reconnaisse nos droits et que les candidats désignés pour les premières et les plus hautes fonctions de la république s'engagent d'avance de la manière la plus solennelle à faire respecter la Constitution qui garantit et sauvegarde nos institutions. Que l'on approuve ou que l'on condamne une loi, le devoir de tout bon citoyen est de s'y soumettre jusqu'à ce qu'elle soit abrogée.

Nous savons combien la loi sur les esclaves fugitifs répugne au Nord, et nous nous expliquons parfaitement cette répugnance. Mais, pour ne pas manquer de justice, il faut toujours se placer dans la situation de ceux dont on apprécie les actions. Les citoyens des Etats libres ont appris dès l'enfance à abhorrer l'esclavage, dont ils se font d'ailleurs une très fausse idée; il est donc très naturel qu'ils ne veuillent pas prêter les mains à l'arrestation de l'esclave qui s'est réfugié parmi eux. Nous faisons la part des préventions qui sont le résultat de l'éducation.

Mais si nous comprenons que les populations des Etats libres ne prêtent point leur concours aux autorités, nous n'admettons pas qu'elles puissent s'opposer à l'exécution de la loi. Tout ce qu'on leur demande, c'est de laisser les agents du gouvernement fédéral accomplir leur devoir et de ne point leur susciter d'entraves ni d'embarras. Est-ce trop exiger? Il nous semble que non. La loi reste, disent les républicains-noirs, leurs instincts d'humanité. C'est possible, mais tant qu'ils ne la réprouvent, n'en reste pas moins l'expression solennelle du vœu de la majorité de la nation, et suivant la règle démocratique c'est la majorité qui gouverne. Si la minorité avait le droit d'annuler les lois qui lui déplaisent, il n'y aurait pas de gouvernement populaire possible, et nous serions obligés de nous réfugier dans le despotisme.

Le Sud exigera certainement que l'obligation de restituer à leurs maîtres les esclaves fugitifs soit inscrite formellement dans le programme de 1860. Les députés des Etats libres seront forcés d'adhérer à cette proposition, à moins qu'ils ne préfèrent voir leurs collègues du Sud se retirer de la convention, comme nous le disions plus haut, et nommer leurs candidats sans leur concours. Nos représentants ne sauraient sur ce point faire de concession au Nord. Puisque la loi existe, il importe qu'elle soit mise à exécution et que les Etats libres en reconnaissent la légitimité.

Il s'agit moins du recouvrement de quelques pauvres diables d'Africains, beaucoup plus heureux en définitive chez leurs maîtres qu'au sein des *philantropiques* populations du Nord et du Canada, que de la consécration d'un droit civil et politique. Ce que nous demandons, c'est que les adversaires de l'esclavage en reconnaissent la légitimité au point de vue légal. Quant à la légitimité morale de l'institution, nous leur accordons tout ce qu'il leur plaira car ce n'est pas là entre eux et nous un point à débattre. Encore une fois, nous admettons qu'on puisse, même dans le Sud, réprouver en principe le travail forcé, mais on ne nous fera jamais avouer qu'il est permis à ceux-là qui le condamnent de chercher à l'abolir, contrairement au vœu de l'immense majorité des citoyens, ou de s'opposer à l'exécution des lois qui protègent l'esclavage.

Ces idées seront, nous n'en doutons pas, longuement développées à la convention de Charleston, et nous nous attendons à voir les délégués du Sud en demander l'insertion au programme. Si leurs collègues du Nord s'y opposent pas, l'élection présidentielle se fera sans conflit; mais s'ils y objectent, le Sud nommera probablement ses candidats sans se préoccuper de l'adhésion des Etats libres. Nous reviendrons sur ces graves éventualités que semble malheureusement nous réserver l'avenir.

## MEXIQUE.

On trouvera plus loin une lettre fort intéressante qui nous est adressée de Mexico et qui esquisse à grands traits la situation politique du Mexique, telle qu'elle ressort des derniers événements. Notre correspondant de la Vera Cruz ne nous envoie cette fois que quelques lignes; nous regrettons d'autant plus leur brièveté que sa position et la connaissance extrême qu'il a des affaires mexicaines donnent à ses lettres une autorité que n'ont pas la plupart des correspondances. Nous espérons qu'il sera moins concis au prochain arrivage du *Tennessee*. Voici les quelques lignes qu'il nous adresse:

"Je vais vous dire, en deux mots, ou nous en sommes:

Le traité entre le gouvernement Juarez et celui de Washington est enfin *convenu*. Je dis convenu, car je doute qu'il soit signé et qu'il puisse partir par le *Tennessee*; mais tout est réglé, il n'a pas été sans peine. Le président Juarez et son entourage ne le voulaient pas, mais ils ont dû céder à la pression de l'opinion publique.

Lerdo n'est pas entré dans le cabinet parce qu'il n'approuve pas le système d'opportunisme et d'apathie qui anime le gouvernement. Il trouve que la lutte a duré depuis trop longtemps déjà, et qu'il est temps qu'elle finisse si l'on veut que le pays ne succombe pas sous le poids des malheurs et des désastres de toute nature dont une guerre sans issue l'a rendu victime. Il voudrait ou qu'on fit un suprême effort, en mettant en œuvre tous les moyens possibles pour assurer le triomphe, même le concours d'une légion étrangère, ou qu'on transigeât d'une manière honorable, en sauvegardant la réforme et en assurant, s'il en est besoin, une constitution dans laquelle personne n'a ... et qui n'est qu'un drapeau menteur.

Juarez et ses *ministres* [car M. de la ... vient de donner sa démission] ne veulent se soumettre ni à l'une ni à l'autre de ces deux alternatives, et voilà pourquoi M. Lerdo n'est pas rentré au cabinet, ne voulant pas assumer la responsabilité d'une politique qu'il réprouve. L'opinion accueille tout pour Lerdo.

Depuis son arrivée, M. MacLane vit en famille, avec sa famille, à bord du *Brooklyn*; la plus jeune de ses filles a été gravement atteinte d'un rhumatisme, et c'est ce qui a empêché son débarquement. Elle est mieux; mais il paraît que la famille du ministre va retourner aux Etats-Unis et que peut-être M. MacLane l'accompagnera jusqu'à la Nouvelle-Orléans."

ASSEMBLÉE D'ACTIONNAIRES.—On verra aux annonces qu'une assemblée des actionnaires du Théâtre de l'Opéra doit avoir lieu samedi prochain, à sept heures et demie du soir.

TOMBOLA.—La maison de librairie V. Hamel & Cie, 149, Chartres, a organisé une magnifique Tombola. Les détails en sont expliqués dans une annonce insérée plus loin.

## Dépêches télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

CONGRÈS.

*La résolution de Mason adoptée.*

Washington, 14 décembre — Dans le Sénat, Wade de l'Ohio, a fait un long discours, aujourd'hui, en faveur de l'amendement de Trumbull, à la résolution de Mason, pour la désignation d'un comité spécial, à l'effet de former une enquête sur toutes les circonstances qui ont entouré l'affaire de Harper's Ferry. Pendant son discours, Wade s'est vivement interrogé par le sénateur Clay de l'Alabama. Il en est résulté un certain mouvement parmi les membres du Sénat.

A la fin du discours de Wade, la discussion s'engagea sur l'amendement de Trumbull, afin d'autoriser le même comité à s'entourer d'informations relativement à la prise de l'arsenal des Etats-Unis, en 1856, dans le Missouri. Cette proposition a été rejetée à une majorité de 10 voix. Pour, 22 contre, 32. La résolution précédemment offerte par Mason a été adoptée à l'unanimité, ou 55 voix.

*Chaleureux débats dans la Chambre.*

Washington, 14 décembre—Il y a eu de vifs débats dans la Chambre aujourd'hui, concernant la question de Helper et l'organisation de la Chambre.

Mc Rae, du Miss., accusa les membres républicains, de retarder volontairement l'organisation de la Chambre, en maintenant la nomination d'un candidat à la place de speaker, ayant accordé son assentiment au livre de Helper.

M. McRae, adressa un appel aux membres de l'opposition du Sud, de s'entendre avec les démocrates, afin de régler cette affaire importante, l'organisation de la Chambre.

Il fit aussi allusion aux réunions qui ont eu lieu dans le Nord et déclara qu'on y exprima des sentiments républicains.

Vallandigham (démocrate de l'admin.) a dit qu'aucun de ceux qui ont patroné le livre de Helper ne devrait être admis à occuper la chaire sans la Chambre. Sur ce, il proposa un ajournement qui fut rejeté.

Une seconde tentative n'a pas eu un meilleur résultat.

Après une discussion animée et des demandes réitérées en faveur de l'ajournement, la Chambre finit par acquiescer, vers 5 heures et demie, à une faible majorité de deux voix.

*Dernières dépêches de la Nouvelle-Orléans pour l'Europe.*

New-York, 14 décembre — Les dernières dépêches télégraphiques de la Nouvelle-Orléans pour l'Europe expédiées par le dernier départ pour Liverpool, aujourd'hui, sont celles d'hier.

*Marché de New-York* — 14 décembre — Le marché a clos ferme avec tendance à la hausse. Middling Orleans 11 3/4. Mélasse active et ferme. Sucre languissant, avec tendance à la hausse. Café, transactions modérées. Suif ferme. Tabac, sans changement dans les prix.

Le change sterling est ferme à 109 1/2, 109 5/8 pour les billets de banque.

Le change français est coté à 4 pour cent.

On estime la récolte de coton pour la présente année, d'après les indications obtenues la semaine dernière, à 4,300,000 balles.

Vickeburg, 14 décembre—Le bateau à vapeur *Daniel Boone*, appartenant à la ligne de paquebots hebdomadaires entre Memphis et Vicksburg, a coulé la nuit dernière au débarcadère de Goodrich. Le steamer et son chargement sont complètement perdus.—Personne n'a péri.

BATEAUX A VAPEUR.

Vicksburg, 14 décembre —Ont été signalés, descendant le fleuve: le John Warner hier soir à 11 heures, l'Imperial à minuit et le Fabio ce matin à 9 heures.

AMÉRIQUE DU SUD—Nous recevons, par la voie de panama, des avis de l'Amérique du Sud. Un désastreux incendie a éclaté à Valparaiso dans la nuit du 31 octobre.—Il règne une grande effervescence au Chili; mais il n'y a pas ici de nouveaux troubles.—On évalue à un million et demi de piastres les dégâts matériels causés par le tremblement de terre de Copiapo.—Les provinces de la République Argentine sont tranquilles.—En Bolivie, le général Echenique continue à rassembler des troupes pour envahir le Pérou.—La situation politique dans ce dernier pays est loin d'être rassurante: il est menacé en même temps de la guerre civile et de la guerre étrangère.—Les difficultés entre l'Ecuador et le Pérou prennent une tournure de plus en plus grave. Le 7 octobre, le général Castilla, a mis à la voile de Paita pour Guayaquil avec près de 10,000 hommes et quatorze bâtiments de guerre. L'ex président Robles a tenté une descente à Paita, mais en a été empêché.—La révolution continue son cours à Carthagène, les révolutionnaires, sous les ordres de Nieto, se sont emparés de Mompos, après un sanglant engagement avec les troupes du gouvernement.

THÉATRE DE L'OPÉRA—Ce soir, au Théâtre de l'Opéra, première représentation des *Huguenots*, avec MM. Mathieu, Génibrel, Melchisedec, C. Petit, Mmes Geismar, Feitlinger et Marie Petit.

THÉATRE D'ORLÉANS—Au Théâtre d'Orléans, nous aurons aujourd'hui, pour les débuts de Mme Philippe, première Dugazon, *Les Mousquetaires de la Reine*, avec un divertissement au second acte.

On nous annonce pour dimanche *La Closerie des Genêts*, magnifique drame de Frédéric Soulié, en 5 actes et sept tableaux. Presque tout le personnel du drame du théâtre d'Orléans y figurera! Ce sera une admirable soirée.

CHAUDIÈRES DU DR LEFEVRE. — On verra aux annonces que le Dr. L. LEFEVRE invite MM. les habitans qui désireraient voir les plans de ses différents équipages à chaudières cannelées, à aller les examiner au bureau de M. R. BRUNIER, No 10, rue St-Louis. Nous avons déjà annoncé le complet succès des nouvelles chaudières. Avec les quatre qui forment l'équipage monté chez M. VALERY LANDRY, il a été établi que l'économie de combustible était de moitié comparé à la quantité de bois consumée par un équipage de cinq chaudières de l'ancien système. C'est là un résultat qui décidera les planteurs à modifier leurs équipages.

JOUETS FRANÇAIS—M. J. DEBBES, 49, Chartres, vient de recevoir un magnifique assortiment de jouets français qu'il vendra par caisse à des prix très modérés. Voir aux annonces.

MODES—On trouve chez M. J. DEBBES, 49, Chartres, un grand choix de chapeaux de soie, manteaux et talmas, fleurs, plumes, rubans, velours, soieries, fournitures de modistes, etc. Voir aux annonces.

SPÉCIALITÉ DE DENTELLES.—M. H. DUCATEL, 218 et 220, rue Royale, a reçu en consignation un riche envoi de dentelles qu'il offre à sa clientèle et au public à des prix extrêmement modérés. Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce qu'il publie aujourd'hui dans l'*Abeille*.

PAPIERS PEINTS.—M. EMILE CHOPPIN, rue Ste-Anne, No 117, entre Dauphine et Bourgogne, vient de recevoir un grand assortiment de papiers peints qu'il vendra à des prix très modérés. Comme élégance de dessins ces papiers ne le cèdent à ceux d'aucune autre maison de cette ville.

BIJOUTERIE.—M. P. N. RIVERA, coin Royale et St-Pierre, désirant se retirer des affaires, offre en vente à un *prix excessivement réduit* son grand et riche assortiment de bijouterie. Les articles dont se compose cet assortiment proviennent des premières fabriques d'Europe et se recommandent par le fini et l'élégance du travail. L'approche des fêtes amène invariablement une recrudescence de ventes: chez RIVERA on peut faire de très bons choix et obtenir au prix coûtant de véritables chefs d'œuvre artistiques. Voir aux annonces.

INVITATION.—La compagnie A des CITY GUARDS donne, le 23 de ce mois, à l'Odd Fellows' Hall, un grand bal militaire. Nous remercions les officiers pour l'obligeante invitation qu'ils nous ont adressée.

Nous remercions également les commissaires de la Loge Bienville No 14 qui donnent samedi, le 17, dans la salle de l'Etoile Polaire No 1, un grand bal auquel ils ont eu la gracieuseté de nous inviter.

Voir l'annonce de Jacob & Dussumier.

## CHRONIQUE LOCALE.

LA MORT DE BOB FORBES.—A l'enquête qui a eu lieu hier matin, au bureau du coroner Beach, les témoignages suivants ont été produits:

*Daniel Felty*—J'étais assis sur un escalier du New Orleans Club House, entre 1 et 2 heures du matin. Je vis Robert Forbes et William Lockwood descendre la rue St-Charles et se diriger vers la rue du Canal; ils s'arrêtèrent en face du cab de Henry. Je n'ai pas entendu Forbes parler à Henry. Quand Forbes s'avança, Henry descendit de son siège; tous deux se mirent à marcher ensemble. Souffrant des dents, et ne me doutant pas qu'il y aurait rixe, je me couvris la figure de mes mains. J'entendis alors Forbes demander à Henry ce qu'il avait là. "Ne tirez pas Bob, ne tirez pas sur moi" s'écria Henry. Un coup de pistolet partit, je vis tomber au bas de l'escalier. La première personne que je rencontrai fut Forbes; Lockwood avait déjà ouvert l'habit de ce dernier. Forbes dit: "allez-vous en Bill, je suis blessé." Il entra dans mon cab où on le transporter chez un médecin. J'ai vu quelque chose dans la main de Forbes, mais je ne saurais dire ce que c'était, car j'étais agité dans le moment. Lockwood courut après Forbes après que celui-ci eut été blessé; je l'attendis à l'enseignure St-Charles et Commune.

Je savais que Henry avait une arme sur lui. Il ne m'a jamais dit qu'il eût l'intention de s'en servir contre Forbes. Il m'avait fait voir le pistolet dans la soirée. Je n'ignorais pas qu'il portait un pistolet dans la prévision d'une rencontre avec Forbes. Du moins je l'avais entendu dire. J'avais appris que Forbes cherchait Henry. Le pistolet était à six coups. Je n'ai pas levé les yeux quand Henry s'écria "Bob, ne tirez pas sur moi." Je crois que Lockwood était alors en face de moi. J'ai appris que Henry avait emprunté le pistolet à un jeune garçon du nom de Ward. Je n'ai jamais entendu Forbes menacer Henry. J'ai entendu Henry dire qu'il avait peur de Forbes et qu'il s'armait parce qu'il craignait d'être attaqué par lui. Les cabmen disaient qu'il y avait eu différend entre Forbes et Henry au sujet d'une femme, mais Henry ne m'en a jamais parlé. Je n'ai pas entendu dire qu'on eut promis un cab et un cheval à Henry à condition qu'il tuerait Forbes; j'ai appris que s'il sortait de prison il aurait un cab et un cheval. J'ignore qui devait les lui donner.

*Wm L. Lockwood*—J'étais avec le défunt 4 ou 5 heures avant l'accident, à 1 heure 1/4 de l'après midi, le 30 novembre; nous avions quitté la rue Gravier pour nous rendre à la maison en passant devant l'hôtel St Charles; Henry nous devança avec le cabriolet qu'il conduisait, et se rendit jusqu'à la maison du Club d'Orléans où il s'arrêta. Au moment où Henry nous dépassa, Forbes me dit "voici la personne qui a dit vouloir me rosser"—c'est tout ce qui se passa jusqu'au moment où nous sommes arrivés à l'endroit où s'était arrêté le cabriolet. Henry avait remis les guides à un petit garçon et descendit, et, frappant sur l'épaule de Bob, lui dit: J'ai besoin de vous parler. Après avoir causé pendant quelque temps, j'ai vu Forbes saisir les deux bras de Henry, lui disant: Qu'allez-vous faire? Qu'avez-vous là? Rien fut la réponse. Forbes lâcha et aussitôt j'entendis la détonation d'un pistolet, et Henry se dirigea vers l'hôtel St Charles. Forbes tira à son tour son pistolet hors de sa poche, me sembla-t-il.—Ce dernier se retourna vers nous et me dit qu'il était blessé. Un homme de la police s'était emparé de Henry qui avoua le fait. J'ai conduit ensuite Forbes à l'hôpital de charité.

Parlant à plusieurs jurés—Forbes ne m'a jamais dit qu'il avait quelque difficulté avec Henry; mais, qu'au contraire un cocher devait le rosser, me disait-il en me déclinant le nom de ce dernier. Je n'avais pas remarqué d'arme dans la main de Forbes avant l'affaire. Le jury a rendu un verdict déclarant que Forbes est mort d'un coup de pistolet se trouvant entre les mains de John Henry.

NOUVELLES POMPES—Deux des compagnies de notre ville ont reçu de nouvelles pompes. Le No 18 en a reçu une de "Bartton", New-York et le Phœnix No 8 une de Hannchman, Boston, la seule, croyons-nous, qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

—La Compagnie No 9 a élu les officiers suivants: Samuel Barnes, président; E. D. Aubert, vice-président; Ben. Leggett foreman; D. Oacame, premier assistant; Theo. Paderas, second assistant; Henry Tronchet, secrétaire; Louis Mestier, trésorier, J. F. Shoenstien, Steward; A. Joachim, gardien. Délégués à la Société Charitable des Pompiers: Jno Biguenet, Jam. Barnes et Jacob Cuno.

VOL AUDACIEUX—Des voleurs sont entrés, mardi soir, chez M. John Myers, rue des Français, entre Victoire et Moreau, et ont enlevé tous les meubles et une somme de huit cents piastres.

M. Myers ne rentra chez lui qu'à minuit. Il fut aussitôt auprès du lieutenant Simon et l'informa du vol. L'officier arrêta dans le café "Homerard Bound", six hommes et sept femmes qui demeurent dans le voisinage de l'établissement.

AFFAIRE REMISE.—L'affaire "l'Etat vs Alexander F. Hutchinson accusé de meurtre" a été remise à un autre jour à cause de l'absence de quelques témoins.

LES RECORDERS.—Cent soixante-dix personnes, la plupart arrêtées pour vagabondage, ivrognerie et bris de paix, ont comparu hier devant le recorder-assistant Munroe qui les a presque tous envoyés au work-house.

—Isaac Heck a été envoyé, par le recorder Wiltz, devant la Première Cour de District, sous prévention d'assaut avec intention de tuer.

Michael Joyce qu'un affidavit accuse d'avoir poignardé sa femme, a été écroué en attendant l'interrogatoire.

TEMPÉRATURE.—La semaine qui vient de s'écouler, dit l'*Union de Natchitoches*, a été une des plus froides de la saison. Le givre et la neige blanchissent le toit de nos maisons. Aussi, depuis plusieurs jours, nos rues sont-elles presque désertes et parcourues seulement par les personnes obligées de vaquer à leurs affaires. Rien ne nous fait espérer encore la fin de ce froid rigoureux.

## Correspondance Mexicaine de l'Abeille.

Mexico, ce 5 décembre 1859.

Monsieur,

Le parti constitutionnel est dans les Calendes noires, et depuis trois semaines, chaque jour apporte des nouvelles désastreuses pour les libéraux.

Je vous avais, je crois, raconté sommairement la prise de Tépic par Coronado le chef le plus actif et le plus heureux des bandes insurgées. Coranado n'est plus aujourd'hui qu'un nom regretté; c'était un homme de trente cinq ans, bien pris de sa personne, vigoureux, prompt à agir, le premier au combat, très peu versé d'ailleurs dans l'art des intrigues, un franc soudard dont la bonne mine séduisait les troupes et qui par son audace les entraînait au feu. Le succès avait toujours couronné ses entreprises; il est mort assassiné sans avoir jamais été vaincu. M. Marquez avait échoué dans ses trois dernières expéditions contre les constitutionnels de Jalisco; ne pouvant se défaire loyalement de son ennemi, il l'a fait massacrer. Le gouvernement a pris à son service un bandit fameux dans ces parages, un certain Lozada qui depuis quatre ans désole toute la région située entre Tepic et San Blas; c'est lui qui a été chargé par Marquez de l'exécution de l'affreux coup de main. Il lui remit une trentaine de mille piastres volées aux fonds de la conducta et lui donna carte blanche. Lozada acheta au prix de dix mille piastres la coopération de Cordero, un des officiers principaux de la troupe de Coronado, et à un jour donné, le traître étant de garde, Lozada s'approcha de Tepic à la tête de la sa suite; Cordero livra la ville à Lozada et la boucherie commença. Coronado fut assassiné dans son lit et trente-cinq de ses officiers massacrés par surprise. Il est bon d'ajouter que Cordero a été assommé par l'ordre du bandit.

Je vous parlais dans ma dernière lettre de l'attentat de Marquez et des projets de Miramon; c'était, il y a quinze jours, une affaire encore pendante et qui donnait lieu à mille conjectures contradictoires; cet épisode honteux de la guerre civile est aujourd'hui éclairci et liquidé.

Miramon après avoir dispersé les constitutionnalistes dans les environs de Querétaro, se rendit incognito à Guanajuato et partit en compagnie de trois des siens pour Guadalajara. Marquez qui croyait son rival trop occupé de sa victoire pour venir lui demander compte de ses énormités, s'était mis en marche vers le Pacifique et cheminait triomphalement à la tête de 2000 hommes. Il avait laissé à Guadalajara les charriots et une garnison forte de 1800 hommes environ. Le 19, Miramon arriva en poste dans la capitale de Jalisco à la très grande surprise des habitants et des soldats qui le croyaient campé à Celaya.

Le président fit aussitôt mettre la garnison sous les armes, se présenta seul devant elle, harangua la troupe et se voyant acclamé, il destitua général Marquez absent et lui expédia un courrier pour le sommer de se présenter sans délai devant lui, président de la république et chef des troupes victorieuses à la *Estancia de las Vacas*. Le *valeur en chef* que l'on croyait si fort et homme à tout entreprendre, ne se sentant plus soutenu par la garnison de Guadalajara, ne trouva rien de plus digne et de plus sûr à faire que d'obéir à l'ordre du président. Il est aujourd'hui à douze lieues de Mexico. Il nous arrive sous escorte pour être jugé par un conseil de guerre.

Il ne manque, dit-on, que $180,000 au total des sommes de la *conducta*.

Ce trait d'audace et d'énergie a relevé Miramon dans l'opinion publique et le voilà plus populaire que jamais.

Le clergé est consterné du dénouement de cette affaire. On sait aujourd'hui que Marquez, le boucher, avait agi par les ordres et sous l'influence de trois évêques que je pourrais nommer; qu'il lui avait été conseillé de tenir bon et de marcher sur Mexico, où les prélats et les conservateurs le proclameraient président et lui assureraient les moyens de se maintenir au pouvoir. Ce pacte monstrueux, dont le point de départ aurait rougir Mandrin, avait pour but définitif l'intronisation du parti théocratique et l'extermination des hérétiques.

Miramon, dans un banquet à Guadalajara, en a assez dit pour que le clergé s'ignore pas que ses intrigues sont découvertes et déjouées; le petit président a fini son allocution par une menace directe contre les ennemis de l'ordre ecclésiastique. Aussi remarque-t-on qu'il a dernièrement usé de grands ménagements envers les libéraux et qu'il tâche de se les rallier.

Une nouvelle contribution vexatoire sur les capitaux vient d'être décrétée; d'après l'article 3 de l'ordonnance présidentielle, les capitaux et propriétés ecclésiastiques sont atteints par la contribution. Le clergé a fait à ce sujet une petite protestation furtive que le gouvernement central a vertement relevée. Cette question fera du bruit et amènera d'importants résultats. Les clériceaux refuseront de payer; si on cherche à les exécuter, ils déchireront la compétence des tribunaux ordinaires et en prévaudront de leurs *fueros*. Il faudra bien alors que le pouvoir civil revendique ses droits, et Miramon se verra alors obligé de prendre des mesures énergiques. Quel que soit l'homme politique que l'on mette à la présidence, ces conflits se renouvelleront sans cesse, et il faudra bien adopter, bon gré malgré, pour abattre ces sectaires, les principes de la constitution de 1857.

Vous voyez bien que les événements forceront les hommes d'Etat, de quelque nuance qu'ils soient, à se rallier à cette charte qui a été la cause et sera nécessairement la solution définitive de la crise présente.

Les constitutionnalistes, vaincus et dispersés à la *Estancia*, commencent à se réunir et nous apprendrons bientôt que cinq ou six mille hommes menacent encore le Bajio. San Luis a été abandonné par Aramberro et par Garza, et la place a été occupée par le général Diaz de la Vega; on m'assure que le général Valez doit se porter par terre sur Tampico, et Mejia sur Morelia.

Malgré les avantages remportés, ce mois-ci, par les centralistes, un sourd mécontentement fermente dans quelques divisions de l'armée et éclate çà et là par des tentatives de sédition. Un nouveau complot vient d'être découvert à Mexico et à Puebla, et l'on compte, parmi les suspects arrêtés, une dizaine de généraux et de chefs de corps.

M. Robles avait, dit-on, fait dans l'Etat de Vera-Cruz certains tripotages et quelques ouvertures de fusion aux autorités de Vera-Cruz. Cet homme sans nerf et sans dignité a échoué dans ses menées ambitieuses, et n'est plus aujourd'hui qu'un sujet de ridicule et de plaisanteries.

La grande affaire du jour est la signature du traité McLane. On en parle comme d'un fait accompli et la nouvelle en est arrivée, dit-on, au gouvernement par courrier extraordinaire.

D'après les bruits qui courent, et quelques données fournies par vos journaux de la Louisiane, il semble qu'il ne s'agit que d'une question de droits territoriaux et de droits de transit à assurer aux Américains. Quoi qu'il en soit, les événements entraîneront tôt ou tard le gouvernement ou le peuple américain à une intervention active dans le conflit mexicain.

Jusqu'ici M. Juarez n'est qu'une ombre politique; un coup de main peut le faire évanouir et disparaître de la scène. Dans cette hypothèse que deviendrait le traité? Le cabinet de Washington aurait fait des frais et déboursé quelques millions de piastres en pure perte. Les conservateurs triomphant, le traité serait méconnu, l'occupation américaine dénoncée comme un acte de piraterie, et il faudrait alors négocier de nouveau ou s'embarquer dans une expédition sérieuse. Je pense donc que pour que ce traité soit d'une pratique facile, et fondé en droit, les Etats Unis doivent se préparer à faire passer M. Juarez de son état d'ombre présidentielle à la hauteur d'un fait accompli; en d'autres termes, ils sont entraînés à le conduire à Mexico, et à le consolider au pouvoir. Sans cette garantie, le traité ne serait que ridicule et ne profiterait pas plus au prêteur qu'à l'emprunteur. Il y a des circonstances où le créancier n'a d'autres gages que ceux qu'il fournit lui-même à son débiteur, et l'affaire présente rentre dans cette catégorie de faits.

## Correspondance parisienne de l'Abeille.

PARIS, le 24 novembre 1859.

Un grand pas, messieurs, a été fait dans la question italienne qui préoccupe toujours très vivement les esprits et qui est le nœud de la situation politique du moment. Je vous ai annoncé le refus opposé par le gouvernement français, sous forme de conseils, à la régence du prince Carignan, et à la désignation de M. Buoncompagni pour remplir ce mandat. Même refus de la part du gouvernement impérial qui a fait expliquer par le *Constitutionnel*, comme quoi le prince ou M. Buoncompagni étaient exactement la même chose. Puis, par un retour soudain, à coup sûr inattendu, voilà que le gouvernement, encore par l'organe du *Constitutionnel*, puis par celui plus officiel du *Moniteur*, a déclaré qu'il ne mettait plus d'obstacle au mandat de M. Buoncompagni, considéré comme une mesure d'ordre. On ne s'explique pas ces incohérences et ces revirements d'un jour à l'autre. C'est le pauvre *Constitutionnel* qui paye les frais de cette campagne. En trois jours on lui a fait chanter trois gammes différentes, et le *Constitutionnel* en est à se mordre les pouces d'être un journal officieux; par trop officieux en vérité! Et on ne comprend pas comment des écrivains sont assez peu jaloux de leur dignité pour se plier à un tel métier de dupes. On ne comprend pas non plus comment le gouvernement soit si peu inquiet de la déconsidération qu'il appelle ainsi sur des feuilles auxquelles il donne mission de le soutenir. Il est de fait que le *Constitutionnel* est devenu, ces jours derniers, la risée de toute la presse. M. Grandguillot, rédacteur en chef de cette feuille, va se retirer, dit-on, devant ces mystifications auxquelles on l'a si cruellement exposé. Mais laissons là le *Constitutionnel* dont les infortunes sont peu intéressantes au fond, et revenons aux choses plus sérieuses.

Le mandat de M. Buoncompagni est donc définitivement accepté; ou je ne m'y connais pas, ou les événements donneront bien tort à mes prévisions, ou bien c'est implicitement reconnaître *de facto*, l'annexion des duchés au Piémont. Il était très simple d'accepter la régence du prince de Carignan qui n'eut signifié ni plus ni moins, en effet, que celle de M. Buoncompagni. Comme première conséquence de ce fait, tout ce qui restait encore de séparé et de distinct dans les duchés et les provinces de l'Italie centrale, a disparu. Les armées des quatre Etats n'en forment plus qu'une seule; les soldats, comme les officiers ont juré fidélité au roi de Piémont, et les drapeaux portent les emblèmes de la maison de Savoie. Il ne manque plus à l'annexion que la consécration de l'Europe, car elle est accomplie en droit et en fait. Alors à quoi va servir le Congrès, comme je vous le mandais précédemment, sinon à constater une situation acquise. Si la franchise avait présidé à la conduite de cette politique de hasard, au lieu de tenir pendant quatre mois l'Italie en échec et sur le qui vive, n'eût-il pas été plus simple d'accepter tout de suite, ce qu'on accepte aujourd'hui?

"Il ne faut pas toutefois," dit à ce propos et avec beaucoup de raison, l'*opinion nationale*, "que les Italiens s'endorment, en attendant la décision du Congrès. Ils ont des ennemis puissants et acharnés. L'Autriche, par exemple, dissimulant sa colère sous une apparente neutralité, ne cesse d'intriguer dans l'ombre pour désunir les Italiens."

Ce n'est pas à l'influence de l'Autriche, cependant, qu'il faut attribuer la protestation de M. Ricasoli, chef du gouvernement à Florence, contre la nomination de M. Buoncompagni. On a voulu faire grand bruit et tirer parti de cette protestation pour montrer que les Italiens n'étaient pas si unis qu'on le prétendait. Certes, cette opposition a été fâcheuse de la part d'un homme aussi dévoué que M. Ricasoli à la cause de son pays; mais il a suffi d'un éclaircissement pour la réduire à sa juste valeur. M. Ricasoli n'a protesté que contre la forme de nomination et nullement contre la personne de M. Buoncompagni, non plus que contre la nature du mandat. M. Ricasoli est voulu que le refus du prince de Carignan donnât lieu à une sanction par les assemblées du mandat de M. Buoncompagni. En temps ordinaire, ce n'eût pas été trop demander; mais dans les circonstances présentes, on ne saurait exiger dans l'exposer à bien des mécomptes, que les formes jusqu'à la minutie, soient appliquées. Quoiqu'on ait voulu dire la discussion ne s'est donc pas introduite parmi les Italiens. M. Buoncompagni a été accueilli avec enthousiasme à Parme, et sa course jusqu'à Florence sera un triomphe éclatant.

Garibaldi fait beaucoup parler de lui. Je vous ai annoncé sa démission de commandant en chef de l'armée. Voici la proclamation qu'il a adressée aux *Latins*, en se retirant:

"Trouvant sans cesse par des ruses et de vains prétextes la liberté d'action inhérente à mon grade dans l'armée de l'Italie centrale, liberté dont je me suis toujours servi pour atteindre le but auquel doit tendre tout bon Italien, je m'éloigne du service militaire. Le jour où Victor-Emmanuel appellera de nouveau ses soldats aux combats pour la délivrance de la patrie, je retrouverai une arme quelconque et un poste à côté de mes braves compagnons d'armes.

"La misérable et astucieuse politique qui trouble pour un moment trouble la marche majestueuse de nos affaires doit nous persuader plus que jamais que nous devons nous serrer autour du brave et loyal soldat de l'indépendance, incapable, lui, de renier le dessein sublime et généreux qu'il avait conçu; plus que jamais il faut préparer l'or et le fer pour bien recevoir quiconque tenterait de nous replonger dans nos anciennes misères."

Dans la traduction qui a été publiée par les journaux français on avait omis à dessein sans aucun doute, un mot qui caractérise cette proclamation, et que je rétablis d'après un texte qu'on me dit très fidèle, ce mot est le mot, *lui*, appliqué dans la dernière phrase à Victor-Emmanuel, et qui est un "éloge à l'adresse du "loyal soldat de l'indépendance" et une critique envoyée ailleurs. Quoiqu'il en soit, Garibaldi est venu à Paris et il est, m'assure-t-on, à Compiègne en ce moment, où il a été invité et où il a eu de longues conférences avec l'empereur. On ajoute qu'il n'est pas étranger au très brusque revirement qui s'est produit en faveur de la régence de M. Buoncompagni. Le vaillant général, malgré sa résolution de retraite, ne renonce pas à exercer une influence sur les destinées futures de l'Italie. Victor-Emmanuel lui a donné le poste d'aide de camp auprès de sa personne.

La *Gazette de Modène* contient une note officielle qui met en demeure "S. A. R. François d'Autriche d'Este et lui enjoint de réintégrer dans le délai de trente jours le code et les médailles enlevées dans la bibliothèque et le musée de Modène, et de verser dans les caisses de l'Etat les 690,000 francs qu'il a emportés en quittant l'Etat au mois de juin dernier." Cette sommation émane du greffier civil des tribunaux de première instance de Modène. Que dites-vous de ce prince qu'il demande à rentrer dans ses Etats et à qui on réclame un code, des médailles et 690,000 francs emportés par mégarde!

Que dira le Congrès de tous ces petits détails de ménages princiers? Puisque j'écris le mot de Congrès, je vous dirai que ce grand tribunal européen n'est pas encore officiellement convoqué, et si je suis bien informé, il se passera quelques jours encore avant qu'il le soit. Serait-ce une manière de l'éluder, et de ne pas déranger les gens de chez eux? Il y a beaucoup de gens qui le pensent: je ne suis pas, quant à présent, de ceux-là. Ainsi donc, tout ce que l'on a dit et écrit, à ce sujet, sur les refus et les acceptations de l'Angleterre, tombe de soi-même.

Du côté de l'Angleterre, il y a beaucoup de froideur; je ne crois pas précisément comme l'avancent les journaux allemands qu'une rupture entre la France et la Grande-Bretagne soit "inévitable"; mais je ne crois pas non plus, ainsi que l'avance le *Times*, que des ordres aient été donnés à la presse française de modérer son langage à l'endroit de l'Angleterre. Sous ce rapport le gouvernement laisse, au contraire, aux journaux une grande liberté d'allures, ce qui caractérise assez bien la nature des relations. L'expédition de Chine qui est toute prête et qui est en mouvement déjà, a été un prétexte pour faire de nombreux armements. Cette circonstance ne paraît pas avoir échappé à l'Angleterre qui continue à faire des préparatifs de défense très considérables; elle vient d'augmenter l'effectif de son armée de cent nouveaux régiments.

Je vous ai annoncé dans ma précédente lettre la saisie de la brochure de M. Emile De Girardin chez l'imprimeur, et je vous ai dit en vertu de quelle législation. Soit qu'on l'ignorât réellement, soit qu'on voulût, comme on dit vulgairement, faire courir le loup du bois, la *Presse*, l'*opinion nationale* et le *Journal des Débats* soulevèrent une question de principe et de droit à ce sujet et en émettant des doutes sur l'existence de cette législation tendancieuse. Le *Moniteur* a confirmé par une note officielle tout ce que je vous disais à cet égard.

Les poursuites contre M. De Montalembert, à propos de sa brochure dont je vous ai annoncé la saisie, se continuent. Un répit a été accordé à l'illustre écrivain à cause du deuil de famille où le plonge la mort de M. le colonel de Montalembert qui a succombé dans l'expédition aux frontières du Maroc, laquelle expédition est définitivement terminée, et à la satisfaction de la France. Les tribus se sont soumises et ... général de Martimprey est à Paris...

Les avertissements ... à pleuvoir sur la presse: le *Courrier du Dimanche* vient de recevoir le ... à propos d'une lettre de M. le comte d'Haussonville, sous forme de lettre adressée au bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris et traitant de l'illégalité du décret qui régit la presse. L'arrêté qui atteint cet avertissement s'exprime ainsi: "Considérant que cet article contient une attaque formelle contre le décret organique du 17 février 1852 sur la presse, et que le droit de s'adresser à ... par une ... aux lois ... la voix des journaux, ... est ... de l'Etat, &c." ... que le conseil de l'ordre a décidé qu'une consultation écrite et imprimée, rédigée par MM. Berryer et Dufaure examinerait, au point de vue du droit, la question soulevée par l'article de M. le comte d'Haussonville.

Le *Moniteur* d'hier a publié un long rapport de la commission chargée d'examiner la situation faite aux auteurs par les droits de représentation au théâtre français. Cette commission composée d'écrivains de premier ordre a conclu à une augmentation proportionnelle des droits d'auteur, augmentation qu'a sanctionnée un décret impérial rendu à la suite du dit rapport. La maigre rétribution des droits au théâtre français mettait les meilleurs écrivains dramatiques dans l'obligation de porter leurs pièces à d'autres théâtres. La commission a pris pour point de comparaison les quatre pièces de théâtre contemporain qui ont été les plus grands succès d'argent: *Mlle de la Seiglière* et la *Fiammina* (au théâtre français) la *Dame aux Camélias* et le *Demi-Monde* (la première au vaudeville et la seconde au gymnase) et il a été établi que la première série de représentation des deux dernières pièces a produit des droits d'auteur bien supérieurs à ceux des deux premières. Je puis vous donner, sur ce point, les chiffres que la commission s'est abstenue d'indiquer. Ainsi les cent premières représentations de la *Dame aux Camélias* ont produit 97,000 francs; les cent premières du *Demi-Monde* 117,000 fr. (sans compter les reprises) tandis que MM. Jules Sandeau et Mario Uchard, moins heureux que M. Dumas fils n'ont touché pour la série des premières représentations de *Mlle de la Seiglière* que 47,000 fr. et la *Fiammina*, 43,000 fr. D'où la conclusion que les écrivains avaient beaucoup plus d'avantages et tout autant de gloire à faire jouer leurs pièces au vaudeville et au gymnase. Mais il était du devoir et il allait de l'honneur du théâtre français de rappeler les écrivains à lui, et le théâtre français par un nouveau tarif vient d'élever les droits d'auteur au niveau sinon même au-dessus des autres théâtres.

La reprise d'*Orphée* de Gluck au théâtre Lyrique vient d'être l'occasion d'un triomphe pour Mme Viardot Garcia, la digne sœur de Malibran, engagée uniquement pour jouer cette pièce oubliée dans le répertoire moderne. Sur les autres théâtres rien de nouveau: un succès assez honorable au théâtre français avec le *Duc Job*, de M. Léon Laya. Vers la fin de ce mois passera au gymnase la nouvelle œuvre de M. Dumas fils: le *Père prodigue*. On s'attend à un éclatant succès. Votre compatriote, Mlle Eugénie Monrose continue à faire salle comble et moisson d'applaudissements à l'Opéra Comique.

XAVIER EYMA.

DÉMONSTRATION DU MOUVEMENT DE ROTATION DE LA TERRE.—Nous lisons dans un feuilleton scientifique:

"M. Perrot, l'habile physicien dont nous parlions dernièrement, à propos de ses expériences sur la divisibilité de l'étincelle électrique tirée des machines d'induction, a communiqué à l'Académie des Sciences une expérience très ingénieuse pour rendre manifeste le mouvement de rotation de la terre. Depuis que M. Léon Foucault a fait la magnifique expérience qui a rendu son nom célèbre, et qui consiste à mettre en évidence, par le déplacement de la terre à travers l'espace; depuis que, par l'invention du *gyroscope*, le même physicien a rendu plus simple et plus pratique la démonstration du même fait, on a publié différents moyens pour arriver, avec plus ou moins de précision, à la même manifestation. Mais, de toutes les méthodes qui ont été proposées pour rendre sensible à l'œil le mouvement de rotation de la terre, la plus simple, sinon la plus convaincante, sera celle que vient de proposer M. Perrot.

Pour rendre manifeste le mouvement rotatif de notre globe, M. Perrot prend un simple baquet circulaire rempli d'eau, solidement établi sur des supports bien fixes, percé, au fond et à son centre, d'un trou circulaire pour l'écoulement de l'eau. D'après les théories de l'hydraulique, les particules de l'eau contenues dans le baquet, marchant des bords vers le centre au moment de l'écoulement, au lieu de suivre le rayon qui les fait se conformer au centre du liquide, doivent se porter vers la droite. Or, si l'on répand à la surface de l'eau, et suivant un rayon du baquet circulaire, une ligne de poussière ou de petits corps flottants, formés par exemple par de la cire de Carnauba (cire d'Amérique), on remarque que, pendant l'écoulement de l'eau, ce rayon, d'abord rectiligne, se courbe suivant une ligne dont les parties les plus voisines du centre se portent sensiblement à droite de la position qu'elles avaient occupée et s'écartent ainsi exactement le rayon rectiligne. Quand elles arrivent près du centre d'écoulement, elles tournent en spirale, et leur mouvement, vers la droite des bords du baquet, est encore à droite. L'influence du mouvement de la terre se manifeste donc par cette direction que prennent les corpuscules en arrivant vers le centre d'écoulement.

Cette curieuse expérience de M. Perrot a conduit M. Babinet à communiquer à l'Académie quelques remarques qui en confirment les résultats. M. Babinet a rappelé ce fait, qui a été observé pour la première fois dans le cours des grands fleuves de la Sibérie, l'Obi, l'Iénissei, la Léna, qui coulent vers le nord, étant arrivés en plaine, rongent continuellement leur rive droite, sans qu'aucun obstacle, aucune pente du terrain, aucune résistance, puissent empêcher ce singulier déplacement du lit du fleuve. Pour notre hémisphère, ce fait est général, soit pour les cours d'eau dirigés du nord au sud, soit du sud au nord. D'après une importante remarque de M. Foucault, il en est de même pour les rivières allant de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est. Dans l'autre hémisphère, tous les courants d'eau ou d'air se dirigent vers la gauche. Dans les cyclones où l'air afflue vers un centre, les masses d'air, en se dirigeant vers le centre, prennent à droite comme l'eau dans l'expérience de M. Perrot, si c'est dans notre hémisphère, et vont à gauche, si c'est dans l'hémisphère austral, elles prennent à gauche; à l'équateur, cet effet est nul.

Nous ne suivrons pas M. Babinet dans l'exposé qu'il donne de diverses observations du même genre faites dans notre hémisphère et dans l'hémisphère austral, et qui l'illustre académicien présente comme confirmation de la curieuse expérience de M. Perrot.

LES TORTUES.—M. le docteur Rufz, dans un mémoire présenté à la Société impériale zoologique, sous le titre *Des tortues considérées au point de vue de l'alimentation et de l'acclimatation*, donne sur la valeur alimentaire des chéloniens en général et de la tortue franche en particulier des détails assez curieux. Il constate d'abord comme un fait singulier que l'art culinaire français, toujours à l'affût de tous les produits exotiques qui peuvent lui fournir de nouvelles combinaisons gastronomiques, ait jusqu'à ce jour complètement négligé la tortue. N'est-il pas étrange, en effet, que Strabon, Pline, Diodore et Sicile parlant de la tortue comme d'un aliment universel; que tandis que de nos jours, aux Antilles, dans toutes les villes maritimes des deux Amériques, à Maurice et à Bourbon, à Calcutta, Madras, Pondichéry, Batavia, en Chine et au Japon, enfin en Angleterre, la chair de la tortue soit recherchée par toutes les classes de la société et considérée comme un mets sain et délicat, nous en fassions si peu de cas en France que, d'après une remarque de M. Chevet, lorsqu'il paraît une tortue sur le carreau de la halle de Paris, elle trouve rarement un amateur.

Voici cependant en quels termes élogieux un moine dominicain, le père Labat, parle d'un *boucan de tortue*. "On nous sert, dit-il, un plastron de tortue de plus de deux pieds de long et d'un pied et demi de large. Le plastron d'une tortue est toute l'écaille du ventre de cet animal, sur laquelle on laisse trois ou quatre doigts de chair avec toute la graisse qui s'y rencontre. Cette chair est verte et d'un goût très délicat. Le plastron se met tout entier dans le four: on le couvre de jus de citron avec du piment, du sel, du poivre, du girofle et des œufs battus. Pendant qu'il est au four, on a soin de le percer de temps en temps avec une brochette de bois, afin que la sauce contenue dans le plastron le pénètre de toutes parts... Jamais je n'ai rien mangé de si appétissant et de si bon goût..."

A la Martinique, la chair de la tortue se met à toutes les sauces: on en fait de la soupe, on la rôtit à la broche, on l'accommode en gibelotte, en daube, en fricassée, en pâtés. Son foie, ses intestins, ses os, tout se consomme; aussi mérite-t-elle le surnom de porc de la mer qu'on lui a donné; et non-seulement la chair de la tortue est savoureuse et plus nourrissante que celle de la plupart des animaux, mais elle est d'une digestion si facile, qu'au rapport du père Labat ... n'a pas vu un seul accident qui pût être attribué à l'absorption de cet aliment. Dans la colonie, la chair de la tortue se vend couramment sur les marchés publics au prix de deux à trois francs le kilogramme. Un seul fait prouvera, du reste, combien la tortue est estimée dans le pays et en la consomme, et quelle précieuse ressource elle offre aux populations. Les tortues, objet d'une chasse fort active, sont naturellement devenues de moins en moins communes sur les côtes habitées. Eh bien, aujourd'hui principalement, à l'époque du carême, des navires armés spécialement dans ce but partent de la Martinique et vont pêcher des tortues à de grandes distances et en rapportent de véritables cargaisons. L'île Marguerite, située sous les côtes de Vénézuéla, les îles des Caïmans, à la pointe occidentale des Florides, sont des points renommés pour la pêche des tortues. Et comme, d'ailleurs, ces animaux se conservent parfaitement dans des réservoirs où ils engraissent au lieu de dépérir, l'abondance des arrivages n'est jamais une cause d'embarras pour les ports. A Bourbon et à Maurice, on les fait descendre jusqu'aux îles Séchelles et Rodrigues. La tortue franche acquiert souvent un volume considérable. Celles de 150 à 200 kilogrammes ne sont pas rares sur certaines côtes. Mais les plus grosses ne sont pas les meilleures. Celles de 5 à 10 kilogrammes passent pour les plus délicates.

En Angleterre, le seul pays de l'Europe où la chair de la tortue soit appréciée comme elle doit l'être, les importations par Londres, Southampton et Liverpool, s'élèvent annuellement, suivant l'auteur, à 130 tonneaux anglais, soit environ 132,000 kilogrammes. Pour les conserver plus sûrement vivantes pendant une longue traversée, on les renferme dans des caisses percées de trous. Mais beaucoup de capitaines ne font pas tant de façons: ils les laissent sur le pont, renversées sur le dos, et se contentent de les arroser matin et soir avec quelques seaux d'eau de mer. Dès qu'elles arrivent on se hâte de les parquer dans des réservoirs, où on les nourrit d'herbes marines, de débris de légumes et d'intestins de poissons et d'animaux. Elles se conservent ainsi jusqu'à l'hiver, auquel elles ne résistent pas. C'est l'amiral Anson, qui apporta, en 1752, la première tortue qui fut mangée à Londres. Le prix de la chair de tortue, suivant que le marché est plus ou moins fourni, varie de 1 fr. 40 c. à 8 fr. le kilogramme.

La fécondité de la tortue est prodigieuse. Ainsi s'explique comment cet animal presque sans défense est toujours si commun en certains pays, malgré la recherche acharnée qu'on en fait. Chaque femelle pond annuellement et en deux fois de deux cent cinquante à trois cents œufs; et comme d'ailleurs les chéloniens sont assez promptement capables de se reproduire, on comprend qu'une seule tortue est capable, pendant sa longue vie, de peupler toute une plage où l'on préserverait pas une si merveilleuse multiplication.

POMPES FUNÈBRES.

ASSOCIATION LOUISIANAISE DES VÉTÉRANS DE 1814 & 15.

Vous êtes respectueusement invités de vous réunir aujourd'hui, pour assister aux funérailles de notre camarade d'armes, CHARLES SAULAY, ex-membre de la compagnie des Hussards, capitaine St Gême, du Bataillon d'Orléans.—Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Bourgogne et Douane, à 3 1/2 heures précises.

N'oubliez pas votre insigne.

Par ordre du président.

15 déc—1t PHILIPPE LANAUX, Secrétaire

AVIS.

Les Lieutenants ... de l'Opéra sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu dans la salle du Club du théâtre de l'Opéra, SAMEDI soir, à 7 heures et demie. 15déc—4

A ceux qui tiennent maison.

Vous remarquez tous et ce moment vos résidences de ville et c'est bientôt la saison des pluies. Avez-vous songé que l'eau causera les murs en toute dans vos maisons et avez-vous pris les précautions nécessaires contre cet envahissement? Si vous ne l'avez encore fait, nous vous recommandons d'aller à la rencontre de vos ennemis et de les détruire avant qu'ils envahissent vos murs, etc.

Le destructeur des rats et des souris, de Wilson est la seule chose qui puisse les mettre en déroute. Quand on s'en sert, ni les rats, ni les souris, ne peuvent manger leur poison... ne peuvent trouver jusqu'au dégât de leurs trous.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par S. WRIGHT & CO. seuls propriétaires. 14déc—2t Nos 88 et 155, rue de Chartres

Demande de pension DE PREMIER ORDRE.

Plusieurs dames et messieurs actuellement à l'hôtel St Charles, désirent passer l'hiver dans des familles françaises ou créoles de première respectabilité. S'adresser chez le Prof. Brown, 35, rue St-Charles. 14 déc—2t

LIQUIDATION!!

Vente au prix coûtant D'UN Grand et riche Assortiment DE BIJOUTERIE!

M. P. N. RIVERA, consignaire des rues ROYALE ET ST PIERRE, désirant se retirer des affaires, offre en vente à prix excessivement réduits Le grand et riche assortiment de BIJOUTERIE, Qu'il a récemment reçu d'Europe.

M. P. N. RIVERA invite ses amis et les nombreux clients qui, pendant tant d'années, l'ont honoré de leur confiance, à venir, sans retard, faire leur choix parmi l'un des plus complets assortiments de Bijouterie de toutes sortes qui aient été mis en vente AU PRIX COUTANT.

C'est à l'approche des fêtes, et pendant la saison des cadeaux, UNE OCCASION UNIQUE dont le public s'empressera de profiter. 15déc—1t

EVITEZ LES GRANDS FRAIS. Gagner peu et vendre beaucoup. Rue Ste Anne 117 entre Dauphine & Bourgogne.

PAPIERS PEINTS. Emile Choppin prévient ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, 10,000 rouleaux de papiers peints des meilleures fabriques ... prix excessivement bas...

Aux Habitants sucriers. Je déclare que l'équipage à chaudières cannelées (patentées) du Dr L. R. Lefebvre, monté sur la direction expérimentée de M. Rabasseur, ... VALERY LANDRY.

Le soussigné a l'honneur d'inviter MM. les habitants qui voudraient voir les plans des différents équipages à chaudières cannelées, à aller les examiner au bureau de M. R. BRUNIER, No 10, rue St-Louis ... 30 nov—Dr L. LEFEBVRE.

Sociedade Portugueza de Beneficencia. ASSEMBLEA GERAL. Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão domingo 18 do corrente, ... para tratarem de assumptos necessarios ... O Señor Presidente espera que todos os membros se encontrem presentes ... Por ordem do Señor Presidente, MANOEL B. AVELLAR, Secretario. Nova-Orleans, 15 de dezembro, 1859.

ORIENT DE LA NLLE ORLEANS. La respectable Loge Le Foyer Maçonnique ... Par mandement du V... VALENTIN WEBER, secrétaire. 15 déc—2

CAMELIAS Couverts de fleurs et de boutons prêts à éclore, doubles, et de premier choix. A VENDRE CHEZ T. BACHELIER, A son magasin de graines, 28 et 30, rue des Ursulines. 15 déc—10t NLLE-ORLEANS.

CAFÉ A VENDRE. Situé à l'encoignure Dauphine et Royale. S'adresser chez Mme FICHET, restaurant rue d'Orléans—Halle Tréme. 15 déc—1m.

TROUVÉ. Dimanche dernier, dans la rue de Chartres, entre Bienville et Douane, un billet de banque... 15 déc—2t

Demande de Cuisinière. On demande une CUISINIÈRE FRANÇAISE ou CRÉOLE. S'adresser au No 76 rue du Canal. 15 déc—2t

AVIS. FONDS à placer sur BILLETS. 125, RUE BOURBON.

ATTENTION. Marchandises sèches. L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures au magasin d'encan de Seger et Co. No 28 rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

Tabac Manufacturé. ... ATTENTION...

PATTON, SMITH & PUTNAM. A L'ENCOIGNURE DES RUES MAGASINS & GRAVIER, Agents de TABAC MANUFACTURÉ.

LEFTWICH. TABAC DES QUATRE AS. Nous sommes agents de la marque de tabac ci-dessus ... WM. M. BURBUS & Co.

AVIS AU PUBLIC. ... WM M. BURBUS & Co.

TOMBOLA ANNUELLE DE V. HEBERT & Cie. 149, rue de Chartres. 2,500 numéros à $1... 50 Lots ... d'une BELLE PENDULE EN BRONZE...

DEMANDE D'OUVRIERS. On demande de suite une bonne ouvrière pour les modes...

HION & PINSARD. ... VIENNENT de recevoir par le navire Paquet, du Havre...

NOUVEAU MAGASIN. Spécialité de Dentelles. Rue Royale, No 220, entre St Philippe et Dumaine. Le soussigné ayant reçu en consignation un grand assortiment de dentelles ... H. DUCATEL.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orleans, des Opelousas et de l'Ouest.

A. FOURNIER, HORLOGER-MÉCANICIEN, Rue Royale, No 72.

ALLIANCE. ... Jouets ... L'OUVERTURE de la Grande exposition de Jouets ... T. MOREAU.

CHEVAUX. ... MODES. Mme G. DAUPHIN, coin Bourbon et St Pierre.

C. A. BARRIÈRE & FRÈRE.

A VENDRE. ... F. A. EMERY.

OEIL ET OREILLE. LE Dr VON MOSCHZISKER, Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille.

Grand Bal Régalia donné par LOGE BIENVILLE No 14, ... A la SALLE DE L'ETOILE POLAIRE No 1, ... Samedi soir, 17 décembre 1859.

Jouets français. 49, rue de Chartres. J. DEBBES.

AU GRAND BAZAR DES MENAGES. S. DURAND.

JOHN PETIT. Au Vieux Bazar.

Avis aux bijoutiers. M. DUHAMEL, 44, rue de Chartres...

A VENDRE. ... Mme ... FRANLANTIER...

NOUVEAU DEBALLAGE DE BELLES MARCHANDISES A POSITIVEMENT Grand bon marché. LUCAS & MASSON, ENCOIGNURE ROYALE ET CONTI...

MACHINES A COUDRE DE LADD, WEBSTER & Co., POUR LES FAMILLES ET LES MANUFACTURES.

COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS.

GRAND UNION SILVER CORNET BAND.

J. A. LAFAURIE, Distillateur, No 28, rue Conti.

Sorties de Bals et d'Opéra. GIQUEL & JAMISON, 16 et 18, rue de Chartres.

VENTE A L'AMIABLE. F. PICCHI.

Machines à vapeur. P. LEMIEL & FILS.

THEODORE DANZIGER.

Demande de nourrice.

DEMANDE DE DOMESTIQUE.

MINIATURES SUR IVOIRE.

Fusils. Fusils. 500 FUSILS ...

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU TEXAS DE LA NLLE-ORLEANS.

Banque d'Amérique.

ARGENTERIE MASSIVE. HENDERSON & GAINES, No 160, rue du Canal.

Demande d'un commis pharmacien.

Grands Bals MASQUÉS ET PARÉS. ... ODD FELLOWS HALL...

GRAND BAL PARÉ ... AU ODD-FELLOWS' HALL, Samedi soir, 7 janvier 1860.

A VENDRE. La goëlette ANTONIA ... LAMATA FRERES.

POYDRAS MARKET RED STORE. Grand sacrifice. MACOU FRERES & Cie. No 277 encoignure Poydras et Baronne.

NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES. MARTIN-KLEIN, tapissier, No 92, RUE ROYALE.

M. J. RIVET, NÉGOCIANT EN GROS ET EN DÉTAIL, En Drogues, Médecines et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de Toilette, Peintures, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médecines brevetées françaises et anglaises, &c., &c., 64, rue de la Douane, ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE, Nouvelle-Orléans.

VINS FINS DE CHAMPAGNE, HEIDSIECK, TROY & Cie.

Petite maison à louer.

Costumes de Bal.

VETEMENTS D'HIVER!! DUBOY, SAULET & Co.

$50 de Récompense.